

Le 7 juillet 2020

L'honorable Bill Morneau
Ministre des Finances
90, rue Elgin
Ottawa (Ont.) K1A 0G5

Objet : Recommandations pour la relance des PME

Monsieur le Ministre,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) représente les intérêts de 110 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) dans tout le Canada. Comme vous le savez, ces derniers mois ont été extrêmement difficiles pour les PME qui ont été obligées de fermer leurs portes subitement afin de contribuer à enrayer la propagation de la COVID-19. La survie de millions de PME s'est ainsi vue menacée du jour au lendemain, les propriétaires et leurs employés perdant leur gagne-pain en raison de la chute des revenus des entreprises.

Comme preuve de la gravité de la situation, notre tout dernier sondage montre que 14 % des propriétaires de PME envisagent sérieusement de déclarer faillite ou de liquider leur entreprise. D'après notre sondage, les chefs de PME ont été contraints de s'endetter lourdement afin de faire face à la pandémie (142 000 \$ en moyenne, la dette médiane s'élevant à 50 000 \$). Plus de la moitié d'entre eux estiment qu'il leur faudra plus de six mois pour retrouver leurs niveaux de rentabilité normaux et près du tiers pensent que cela leur prendra plus d'un an.

Si certains programmes gouvernementaux se sont fait attendre, quelques-uns des programmes d'aide d'urgence mis à la disposition des propriétaires d'entreprise ont été une véritable bouée de secours. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) sont les deux programmes d'aide gouvernementaux les plus appréciés et les plus utilisés par les PME (64 % et 54 % respectivement).

Maintenant que la reprise économique est amorcée, il est important de renouveler et de bonifier les divers programmes d'aide gouvernementaux afin de secourir davantage de chefs d'entreprise. Ils sont effectivement nombreux à ne pas savoir s'ils reverront un jour leurs clients, s'ils auront les moyens d'acheter de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) supplémentaire pour leurs employés et leurs clients et s'ils pourront rembourser les dettes qu'ils ont accumulées ces trois derniers mois.

Bien que 58 % des PME soient à présent complètement ouvertes, seules 34 % ont des effectifs complets et 23 % déclarent que leurs ventes sont normales pour cette période de l'année. Il est évident que la COVID-19 continue d'avoir des répercussions économiques importantes et que, pour assurer la reprise, il faut s'assurer d'offrir de l'aide dans les trois domaines suivants :

- Le retour au travail des employés

- Le loyer et autres coûts fixes
- L'augmentation des revenus d'entreprise et le retour à la rentabilité

La FCEI recommande de prendre les mesures suivantes :

Concernant le retour au travail des employés :

- Permettre à un plus grand nombre de petites entreprises d'accéder à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) en supprimant ou en abaissant le critère de perte de revenus de 30 %. Il est aussi possible d'élargir l'accès à ce programme en introduisant un système à échelon pour que les entreprises qui connaissent une perte de revenus moindre puissent tout de même bénéficier d'une subvention salariale appropriée.
- Prolonger la SSUC au-delà du mois d'août et jusqu'à l'automne, surtout pour les entreprises qui ne peuvent toujours pas rouvrir complètement.
- Continuer d'offrir la Prestation canadienne d'urgence (PCU) aux personnes sans emploi, mais suspendre les versements lorsque les employés refusent de reprendre leur emploi d'avant la COVID ou d'assumer un nouvel emploi (sauf s'ils sont malades ou prennent soin d'un membre de leur famille).
- Exiger des prestataires de la PCU qu'ils soient disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi, comme c'est le cas pour ceux qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi.
- Permettre aux prestataires de la PCU de gagner plus de 1 000 \$ par mois avant que les versements de la prestation prennent fin.
- Renoncer immédiatement aux augmentations de taxes et d'impôt prévues, comme la hausse des cotisations au RPC/RRQ et de la taxe fédérale sur le carbone. Augmenter les taxes sur la masse salariale freinera la reprise économique.

Concernant le loyer et d'autres coûts fixes :

- Augmenter le montant de prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) de 40 000 \$ à 60 000 \$ et accroître de 25 % à 50 % la portion du CUEC qui peut être transformée en subvention.
- Étendre le CUEC à tous les propriétaires d'entreprises, y compris ceux qui viennent de démarrer leur entreprise ou qui utilisent un compte bancaire personnel.
- Verser directement l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) aux locataires commerciaux.
- Abaisser le critère de 70 % de perte de revenus fixé pour avoir droit à l'AUCLC ou instaurer un nouveau niveau d'admissibilité.
- Prolonger l'AUCLC jusqu'en septembre ou au-delà si besoin est.
- Encourager les provinces à concevoir leurs propres programmes afin d'aider directement les entreprises à payer leurs coûts fixes, comme le loyer, et les impôts fonciers.

Concernant l'augmentation des revenus d'entreprise et le retour à la rentabilité :

- Encourager les gens à reprendre leur train de vie quotidien en remplaçant les messages comme « restez chez vous » par « retournez au travail, magasinez, pratiquez des loisirs et poursuivez vos affaires courantes en toute sécurité ».

- Promouvoir les PME chaque fois que l'occasion se présente. Pour soutenir cet effort, nous avons lancé la campagne #JechoisisPME afin d'encourager l'achat local et faire connaître les autres campagnes menées dans ce même objectif. Les élus fédéraux, provinciaux et municipaux pourraient promouvoir en ligne leurs petites entreprises préférées, distribuer nos affiches de soutien de l'achat local et s'efforcer de faire leurs achats dans les commerces près de chez eux. Pour en savoir plus sur notre campagne, consultez www.JechoisisPME.ca.
- Inviter les élus à mettre nos affiches sur l'achat local, disponibles dans 5 langues, bien en vue dans leurs bureaux de circonscription et en offrir au public.
- Soutenir toute autre initiative qui cherche à réduire la paperasserie et à accélérer l'approbation des projets visant à redynamiser l'économie canadienne, notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, et s'assurer d'examiner tous les nouveaux règlements et modifications fiscales afin de favoriser la reprise économique.

Nos propositions visant à faciliter le retour au travail, à couvrir les coûts fixes et à restaurer la rentabilité aideraient des milliers de PME à faire les investissements dont elles ont besoin pour générer à nouveau des revenus. Elles pourront ainsi, comme avant, fonctionner sans dépendre des aides gouvernementales. Toutefois, tant que certaines PME ne pourront pas rouvrir leurs portes complètement, le gouvernement devrait maintenir les aides qui leur sont destinées de façon à ce qu'elles puissent remonter la pente après la pandémie. Il est également vital de bonifier rapidement les programmes d'aide, de les simplifier et de fournir aux propriétaires d'entreprise des renseignements clairs sur les diverses exigences à respecter. Il faut savoir que des dizaines de milliers de chefs d'entreprise tombent entre les mailles du filet de presque tous les programmes d'aide actuels.

Nous tenons à vous remercier pour le soutien que vous avez accordé aux PME ces derniers mois. Nous vous encourageons à présent à réfléchir à nos propositions lorsque vous planifierez les prochaines étapes de la reprise économique. ***Nous aimerions solliciter une rencontre avec vous afin de vous donner plus de précisions sur les points de vue et les idées de nos membres.*** Entre-temps, si votre personnel ou vous-même avez des questions, n'hésitez pas à nous appeler au 613 235-2373 ou à écrire à corinne.pohlmann@fpei.ca.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.



Dan Kelly
Président et chef de la direction



Corinne Pohlmann
Vice-présidente principale des affaires nationales
et des partenariats